

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

BSV Pomme de terre - Oignon n° 5 du 09 juin 2015



Pommes de terre

Stade phénologique

Sur les 5 parcelles observées cette semaine, le recouvrement sur le rang va de 50 à 100% et la tubérisation va de l'initiation à des tubercules à demi taille. La floraison est initiée pour la plupart des variétés.



Monalisa, Noiron s/s Gevrey, 08/06/2015, ALG, CA21

Mildiou

Aucun symptôme n'a été observé cette semaine.

Un rafraîchissement des températures et quelques précipitations étant attendus pour la fin de semaine, quelques sorties de taches sont possibles en début de semaine prochaine.

Alternaria

Les premiers symptômes sont observés cette semaine dans 3 parcelles.

Les températures chaudes de ces derniers jours, induisant des stress hydriques, sont propices au développement de cette maladie de faiblesse.

Doryphore

Quelques foyers sont observés dans 1 parcelle.
Le risque est globalement faible.

Néanmoins, la vigilance est de mise car les conditions météo et de végétation sont réunies pour favoriser le développement de ce ravageur.



Rappel des seuils d'intervention :

- en agriculture conventionnelle : présence en bordure de 2 foyers pour 1000 m² (foyer : 1 ou 2 plantes avec au moins 20 larves **au stade grain de blé**).
- en agriculture biologique : présence en bordure de 2 foyers pour 1000 m² (foyer : 1 ou 2 plantes avec au moins 20 larves **au stade éclosion**).

Pucerons

Quelques individus ailés ont été observés dans 4 parcelles.

La pression de ce ravageur est bien contenue par les auxiliaires présents (coccinelles surtout).

Cicadelles

Le ravageur est présent dans 1 parcelle.

En résumé :

Maladie / ravageur	Risque / Pomme de terre
Mildiou	
Alternaria	
Doryphore	
Puceron	
Cicadelles	

Légende	
Risque nul à faible	
Risque moyen	
Risque élevé	



Oignons de printemps

Stade phénologique

Sur les 6 parcelles observées cette semaine, les oignons semés sont au stade 5ème feuille. Les oignons repiqués sont en pleine bulbaison (jusqu'à 50% de la taille finale).



Oignon semé, Epernay, 08/06/2015, ALG, CA21

Mildiou

Aucune pression constatée cette semaine.

Le rafraîchissement annoncé des températures ainsi que les parcelles ombragées et/ou à proximité d'un cours d'eau incitent à une observation accrue des plantes.

Brûlure des feuilles (*Botrytis squamosa*)

Aucune pression constatée cette semaine.

Thrips

La pression de ce ravageur est limitée en agriculture conventionnelle mais se montre forte en agriculture biologique cette semaine.

La vigilance doit rester de mise, en particulier tant que les températures resteront élevées.

Mouches

Mouche de l'oignon (*Delia antiqua*)

Quelques rares mouches sont encore capturées dans 1 parcelle mais le vol peut être considéré comme terminé.

Maladie / ravageur	Risque / Oignon	Légende	
Mildiou		Risque nul à faible	
Botrytis		Risque moyen	
Thrips		Risque élevé	
Mouches			

Prochain BSV le 23 juin 2015

Les abeilles butinent, protégeons les !

Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires

Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.

Par **dérogation**, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, **en dehors de la présence des abeilles**, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, **en dehors de la présence des abeilles**".

Il ne faut **appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire** et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.

Afin d'assurer la pollinisation des cultures, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut **veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut **éviter toute dérive** lors des traitements phytosanitaires.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne et rédigé par la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or, avec la collaboration de Val Union, à partir des observations réalisées par : CA21, Producteurs en agriculture conventionnelle et AB, Naturalis, SEDARB, Val Union.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018 »